



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 29 / 06 / 23

Dossier complet le : 29 / 06 / 23

N° d'enregistrement : 2023-7279

1 Intitulé du projet

Projet de transfert d'un magasin LIDL accompagné d'un parking ouvert au public sur la commune d'Auchy-les-Mines (62), au carrefour de l'Avenue Frederik de Klerk et de l'Avenue Pablo Neruda.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

LIDL

Raison sociale

SNC LIDL

N° SIRET

3 4 3 2 6 2 6 2 2 0 7 5 5 7

Type de société (SA, SCI...)

SNC

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

MATHEY

Prénom(s)

CEDRIC

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	a) Aires de stationnement ouvertes au public de plus de 50 unités

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet se situe au carrefour de l'Avenue Frederik de Klerk et de l'Avenue Pablo Neruda, dans un secteur mixte de commerces et d'industries au nord du tissu urbain de la commune. En effet, il se situe à l'entrée de la ZAC LES PORTES DE FLANDRES. Il s'agit d'un transfert du magasin LIDL vieillissant déjà présent Avenue Frederik de Klerk à moins de 200 m. Le projet prévoit l'aménagement prévisible de 84 places dont 2 PMR de stationnements ouvertes au public et nécessite la démolition du bâti existant (magasin GEMO).

Notons que la zone d'étude accueille aujourd'hui 39 places de stationnement.

L'accès au magasin LIDL sera possible par l'Avenue grâce à la création de deux voiries d'entrée et de sortie.

Le périmètre d'étude est inclus au sein des parcelles cadastrales section AS suivantes : 0128 (241 m²), 0134 (205 m²), 0186 (3 982 m²), 0188 (1 111 m²) et 0191 (2 457 m²) pour une superficie totale de terrain de 7 996 m². La surface de vente accessible au public du magasin LIDL sera de 1 421,95 m². La surface de plancher est de 2 343,40 m² pour la construction. Les espaces verts du projet représentent 2 004,55 m² soit 35,87 % de la surface totale du terrain. 29 arbres seront plantés au sein de ces espaces verts.

4.2 Objectifs du projet

Le projet de transfert de magasin s'inscrit dans une zone UEb du PLUI du SIVOM de l'Artois. La zone UE est une zone urbaine spécialisée destinée à accueillir des activités industrielles, artisanales, commerciales ou de services. Le projet respecte l'ensemble du règlement du PLUI.

Aucune autre zone UEb sur la commune n'est identifiée. Le sud et l'ouest du territoire communal sont dominés par des zones agricoles (zone A).

La zone d'implantation du projet accueille déjà un magasin, elle est donc déjà en partie artificialisée.

L'objectif étant de transférer un magasin LIDL vieillissant et de surface de vente plus petite pour permettre le développement de l'offre et les gammes de produits en magasin.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le terrassement du site est à prévoir (suppression du bâtiment, parking et voirie existants) pour permettre la création du projet.

Le site sera donc aménagé en deux phases :

1ère phase : travaux de démolition du bâti et des espaces imperméabilisés existants et remis à nu du site ;

2ème phase : création du magasin et de ses utilités sur un terrain nu.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation, le projet de magasin LIDL accueillera des clients souhaitant s'approvisionner en denrées et en produits non alimentaires.

Le projet gardera sensiblement la même altimétrie que l'existant soit +24.60m NGF, pour le supermarché à dominante alimentaire sous enseigne LIDL.

Les entrées/sorties existantes seront légèrement modifiées afin de permettre les girations des poids lourds de livraison et de s'adapter au nouvel aménagement du parking. L'accès au magasin LIDL sera possible par l'Avenue Frederik de Klerk grâce à deux voiries d'entrée et de sortie.

Le projet de création du magasin LIDL Avenue Frédéric De Klerk comportera 84 places de stationnement décomposées comme suit :

2 places de stationnement PMR ;

2 places de stationnement famille ;

6 places de stationnement électrique ;

12 places pré-équipées électrique ;

74 places de stationnement classique.

10 places seront en enrobés et 74 places en dalle O2D.

Le parking sera propriété de LIDL lors de l'exploitation du magasin.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de démolir

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface totale de terrain	7 996 m ²
Surface de vente	1 421,95 m ²
Surface de plancher	2 343,40 m ²
Surface des espaces verts	2 004,55 m ²
Places de stationnement	84 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le terrain d'assiette du projet est classé en zone UEb au PLUI du SIVOM de l'Artois, approuvé par le Comité syndical le 29 juin 2006, et dernièrement modifié le 27 juin 2018.

^[1] Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude n'est inclus au sein d'aucune ZNIEFF mais est localisé à proximité de 3 d'entre-elles (ZNIEFF de type I : 310013760 et 310013361 et de type II : 310013759). Néanmoins, la majorité des espèces déterminantes de ces ZNIEFF sont inféodées aux zones humides. Ces habitats n'étant pas retrouvés sur le projet, la totalité des espèces des ZNIEFF ne peut être retrouvée
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Auchy-les-Mines est localisée dans la région Hauts de France.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZIP est située à distance de tout APB. Le plus proche est celui du Terril de Pinchonvalles à 12 km au sud.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Auchy-les-Mines est localisée à distance du littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est située à distance de tout PNR, RNR, RNN etc. Aucune Réserve Naturelle Régionale n'est recensée au sein de l'aire d'étude rapprochée. La plus proche est située à 4 km à l'ouest : Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert - RNR199. La commune d'Auchy-les-Mines est située en dehors d'un PNR. Le PNR le plus proche est le PNR Scarpe-Escaut (FR8000037), localisé à 21 km à l'est.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE du Pas de Calais a été approuvé le 27/10/2020. La partie nord de la ZIP est localisée dans une zone tampon de bruit de catégorie 3 induit par un axe routier bruyant : la route départementale D941.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun élément du patrimoine à proximité du site d'étude (Monument historique, sites inscrits ou classés, ZPPAUP etc.).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par une ZDH du SDAGE ou une ZH du SAGE. La zone d'étude est localisée en contexte urbain et est totalement artificialisée. L'étude sur critère pédologique et botanique confirme l'absence de zones humides.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRT sur la commune, PPRN prescrit le 30/10/2001 mais non approuvé.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude n'est pas répertorié site BASIAS, BASOL ou SIS.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site exclu de tout périmètre de protection de captage. Aucune Aire d'Alimentation de Captage (AAC). Commune située dans une zone à enjeu eau potable.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Auchy-les-Mines n'est pas concernée par la présence d'un site classé ou inscrit. Le site inscrit le plus proche à 13,5 km au sud de la ZIP est : Colline de Lorette.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe aucune ZPS ou ZSC au droit de la ZIP ou dans l'aire d'étude éloignée (10 km). Les zones NATURA 2000 les plus proches dans un rayon de 20 km autour du site d'étude sont la ZPS FR3112002 « Les Cinq Tailles » et la ZSC FR3100504 « Pelouses métallicoles de la Plaine de la Scarpe » à 18 km au sud-est.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Auchy-les-Mines n'est pas concernée par la présence d'un site classé ou inscrit. Le site classé le plus proche est situé sur les communes de Grenay et Mazingarbe à environ 7 km de la ZIP. Il s'agit de Lavoir Mazingarbe (ouest et est) (T058 et T058a).

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de prélèvement d'eau de volume important. Il peut être précisé que le projet engendrera qu'une légère hausse de la consommation d'eau potable pour les eaux sanitaires d'exploitation, hausse atténuée par le fait qu'il s'agisse d'un transfert de magasin.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de démolition vont entraîner la présence d'un excès de matériaux. La gestion des déblais-remblais sera réalisée sur le site.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ressource naturelle du sol ou du sous-sol ne sera utilisée.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude écologique (directement rédigée dans la notice explicative Annexe 8 de ce cas par cas) recense des enjeux floristiques et faunistiques très faibles à faibles car le site est déjà aménagé et en zone urbaine.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe aucune ZPS ou ZSC au droit de la ZIP ou dans l'aire d'étude éloignée (10 km). Les zones NATURA 2000 les plus proches dans un rayon de 20 km autour du site d'étude sont la ZPS FR3112002 « Les Cinq Tailles » et la ZSC FR3100504 « Pelouses métallicoles de la Plaine de la Scarpe » à 18 km au sud-est.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante en lieu et place d'une végétation prairiale banale, d'un magasin, de son parking et de ses espaces verts. Le projet artificialise le site. Une compensation sera réalisée sur un foncier existant au sein de la commune afin de respecter le ZAN.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRT. Aucune ICPE, site BASIAS ou BASOL sur la ZIP. Une canalisation de gaz naturel est située au nord du site à plus de 100 m du projet. La ZIP n'est concernée par aucune servitude.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site d'étude concerné par un risque d'inondation par débordement de nappe (fiabilité moyenne). Le périmètre d'étude se trouve dans une zone d'aléa fort face à l'aléa retrait et gonflement des sols argileux. Commune située dans le PAPI Lys et dans le TRI Béthune-Armentières (projet non concerné par les zonages). Aucune inondation et aucun axe de ruissellement ne sont reconnus sur le site. La ZIP n'est pas concernée par le risque mouvement de terrain. Risque faible concernant l'exposition au séisme et au radon.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de risque sanitaire.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques sanitaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafics supplémentaires liés à la venue des clients, du personnel et des camions de livraison. Déplacements d'engins en phase de travaux seront sources de trafic temporaire. La hausse de trafic est à nuancer étant donné qu'il s'agit d'un transfert de magasin. Le magasin LIDL prévoit la venue de 474 clients et 17 personnels soit un total de 491 véhicules par jour au sein du site d'étude (1 véhicule/jour/personne).
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune nuisance particulière n'est envisagée au sein du projet. Seule l'utilisation des véhicules motorisés engendrera du bruit notable qui est à contrasté avec le bruit déjà ambiant en zone urbaine. La phase travaux engendrera du bruit (engins).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La partie nord du site est localisée dans une zone tampon de bruit de catégorie 3 induit par un axe routier bruyant : la route départementale D941.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas source d'odeur.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune source de nuisance olfactive n'est à noter aux alentours du projet.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seules vibrations attendues seront dues aux travaux.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune source de vibrations n'est à noter aux alentours du projet.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'éclairage ne concernera que les espaces de voirie et le magasin LIDL. Le commerce sera éteint en dehors des heures d'ouverture. Les enseignes sont éclairées de 8h15 à 20h. Le parking est éclairé à 6h pour le personnel et de 8h15 à 20h pour les clients.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est concerné par l'éclairage publique de la voirie.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune production de déchets dangereux n'est à prévoir par le projet. L'exploitation du projet générera de la production de déchets divers qui seront pris en charge par les filières adéquates: - production de déchets ménagers non dangereux; - production de déchets verts liés à l'entretien des espaces verts.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun monument historique, ZPPAUP, site inscrit ou classé ne concerne la zone d'étude ou son environnement proche. Aucun bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO ou site patrimonial remarquable n'est présent à proximité.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est compatible avec le PLU SIVOM de l'Artois et n'entraîne aucune modification sur les activités humaines. Il s'agit d'un site déjà artificialisé comprenant un bâtiment, un parking et voirie ainsi que des espaces verts. En fond de parcelle, une végétation prairiale au cortège floristique peu diversifié et banal.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

- Décision de non soumission à la réalisation d'une étude d'impact du projet d'aménagement des abords de la salle des fêtes situé sur la commune d'Auchy-les-Mines, émise le 13/11/18 : Publié le 18 mars 2019.
- Décision de non soumission à la réalisation d'une étude d'impact du projet de création de places de stationnement rue Rostand à Auchy-les-Mines, émise le 10/12/18 : Publié le 15 mars 2019.

Une étude d'impact a été réalisée en février 2007 couvrant l'ensemble de l'opération de la ZAC Porte des Flandres.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet est situé à plus de 20 km (à vol d'oiseau) de la frontière belge.

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture du magasin sur une surface de 1 261 m².
10 places de stationnement seront en enrobés et 74 places en dalle O2D.

Le projet gardera sensiblement la même altimétrie que l'existant soit +24.60m NGF, pour le supermarché à dominante alimentaire sous enseigne LIDL.

Les entrées/sorties existantes seront légèrement modifiées afin de permettre les girations des poids lourds de livraison et de s'adapter au nouvel aménagement du parking.

Afin d'améliorer la perméabilité du terrain, et ce malgré la construction d'un bâtiment ayant une emprise au sol bien supérieure à l'existant, toutes les places de stationnements extérieures seront en pavés à joints drainants exceptées les places PMR et Famille, qui seront réalisées en enrobés. La surfaces de places de stationnement en enrobés est de 159,08 m² tandis que celle en pavés à joints drainants est de 970,76 m².

6 places de stationnement seront électriques et 12 places seront pré-équipées électriques.

- Traitement paysager de l'ensemble des espaces verts du projet
- Essences locales
- Surface d'espace vert : 2 004,55 m² (35,87 % de la surface totale du terrain)
- Plantation de 29 arbres au total

Réalisation d'une étude de zones humides sur critères pédologique et botanique confirmant l'absence de zone humide sur le site (Annexe 10).

Réalisation des études géotechniques et géophysiques (Annexe 9 et 11).

Le projet entraîne une artificialisation du sol. Une mesure de compensation sera mise en place afin de respecter le ZAN.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli, le projet n'est pas de nature à faire l'objet d'une évaluation environnementale. Le projet respecte les différents documents d'urbanisme. Le futur site d'implantation du magasin LIDL a un intérêt stratégique de positionnement. En effet, il s'intègre parfaitement à l'environnement déjà présent dans cette zone d'activités d'intérêt communautaire économique à vocation commerciale et artisanale « Porte des Flandres ». Il permettra donc à de nombreux clients de profiter d'un commerce alimentaire de proximité.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8. Notice explicative	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 9. Étude géotechnique G2 PRO Fondasol 2021	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Annexe 10. Étude de zones humides Auddicé 2021	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Annexe 11. Étude géophysique Fondasol	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Annexe 12. Étude de l'artificialisation du sol - ZAN Urbycom 2023 Annexe 13. Notice de GEP Urbycom 2023	<input checked="" type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom MATHEY

Prénom Cédric

Qualité du signataire Responsable Immobilier

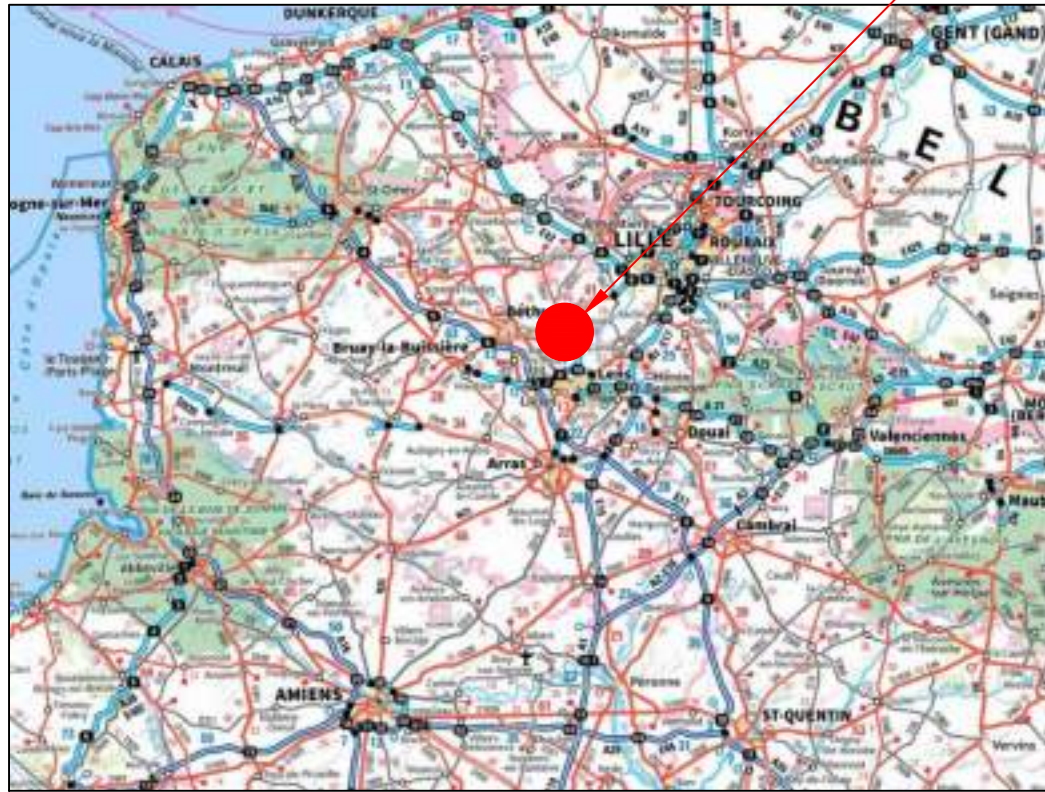
A Lillers

Fait le 28/06/2023



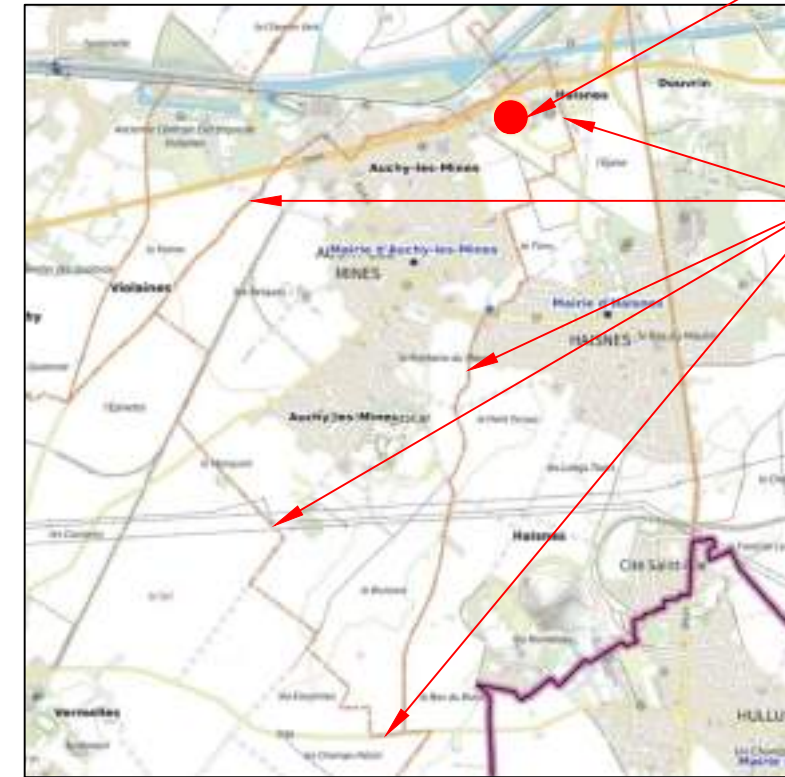
Signature du (des) demandeur(s)

Plan de Situation, dans la région des Hauts de France



PROJET

Plan de Situation, avec les communes avoisinantes



PROJET

Limites administratives de la commune d'Auchy les Mines

Plan de Situation, dans le quartier



PROJET

Limite de l'emprise du site étudié



PROJET



Plan de Situation du terrain [Art. R. 431-7 a) du code de l'urbanisme]

PC 1

Demandeur(s) :

S.N.C. LIDL - DR LILLERS
Construction d'un supermarché LIDL
LIDL AUCHY LES MINES (62138)
Avenue Pablo Neruda

Signature(s)
Demandeur(s) :

VILLESANGE
MASSON
ARCHITECTURE

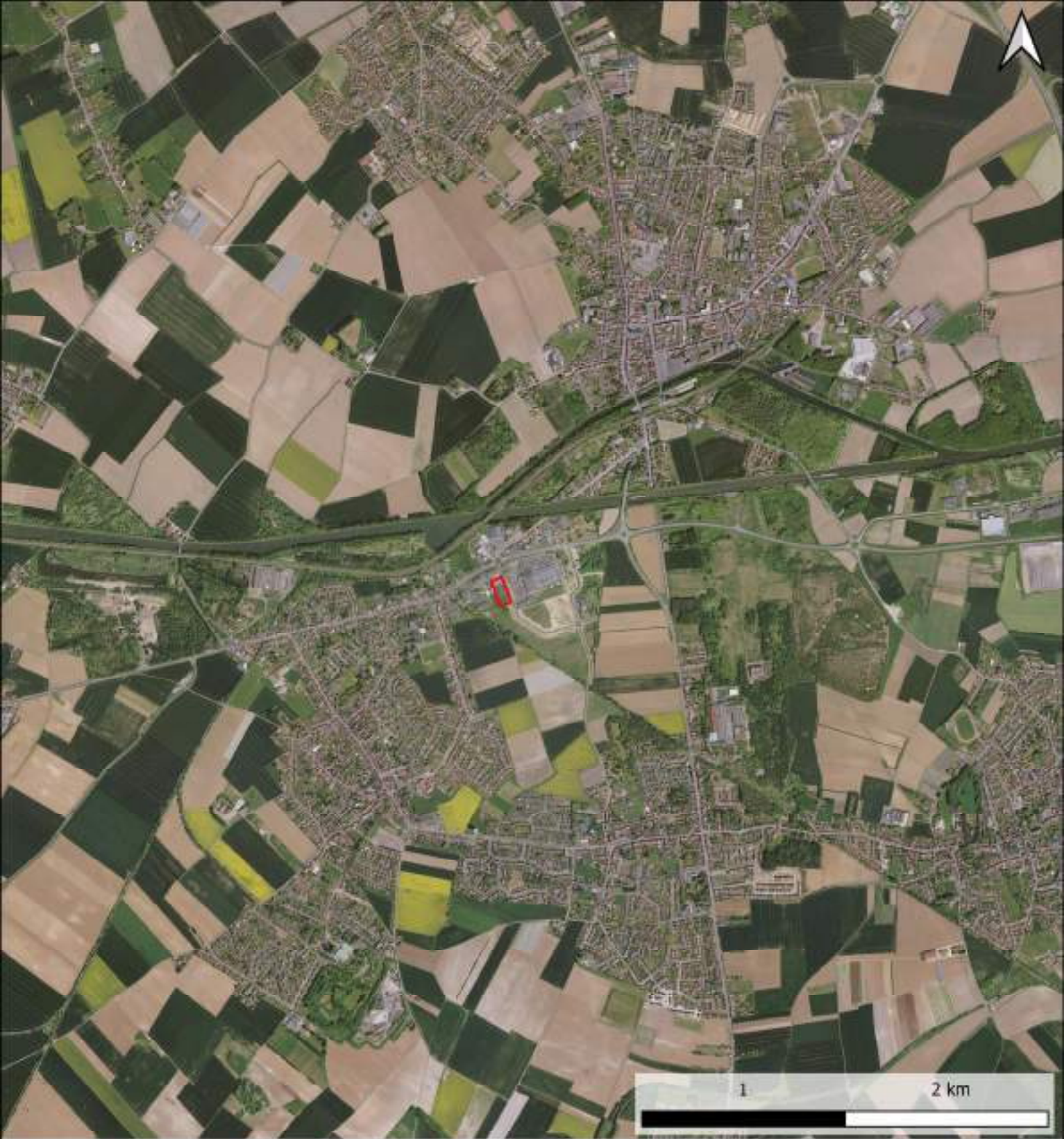
Agence de la Madeleine
101 bis, avenue de la République
59 110 La Madeleine
T. 03.28.38.16.70 – F. 03.20.55.77.22
b.villesange@vm-architecture.fr

ARCHITECTE

Dossier PC

Date : 16/05/2023

Echelle :



Localisation du site d'étude au 1/25 000ième






Légende

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)







Abords de la ZIP et déplacement piéton

Légende

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Limite administrative Auchy-les-Mines
-  Centre urbain
-  ZAC de la Porte des Flandres
-  Trajet piéton pour rejoindre le centre urbain

Equipements

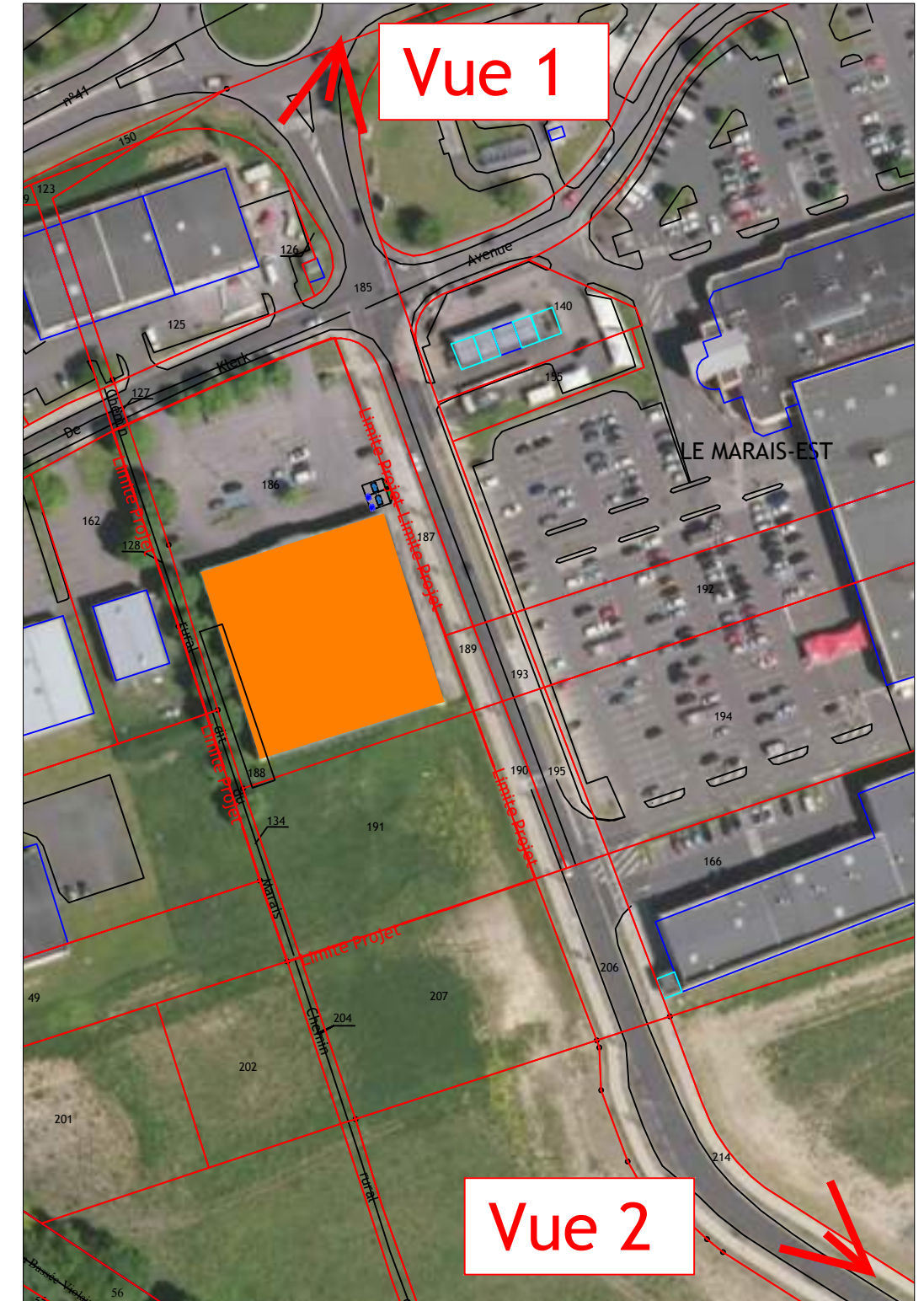
-  ALDI
-  Caserne des pompiers
-  Centre commercial Carrefour
-  Collège

-  Ecole
-  Eglise
-  LIDL
-  Mairie
-  La Poste

Vue 1



Vue 2



Plan de repérage des Vues



Photographies, permettant de situer le terrain dans le paysage lointain, [Art. R.431-10d) du code de l'urbanisme]

PC 8

Demandeur(s) :

S.N.C. LIDL - DR LILLERS
Construction d'un supermarché LIDL
AUCHY LES MINES (62138)
Avenue Frédérik De Klerk

Signature(s)
Demandeur(s) :

**VILLESANGE
MASSON
ARCHITECTURE**

Agence de la Madeleine
101 bis, avenue de la République
59 110 La Madeleine
T. 03.28.38.16.70 – F. 03.20.55.77.22
b.villesange@vm-architecture.fr

ARCHITECTE

Dossier PC

Date : 16-05-2023

Echelle :

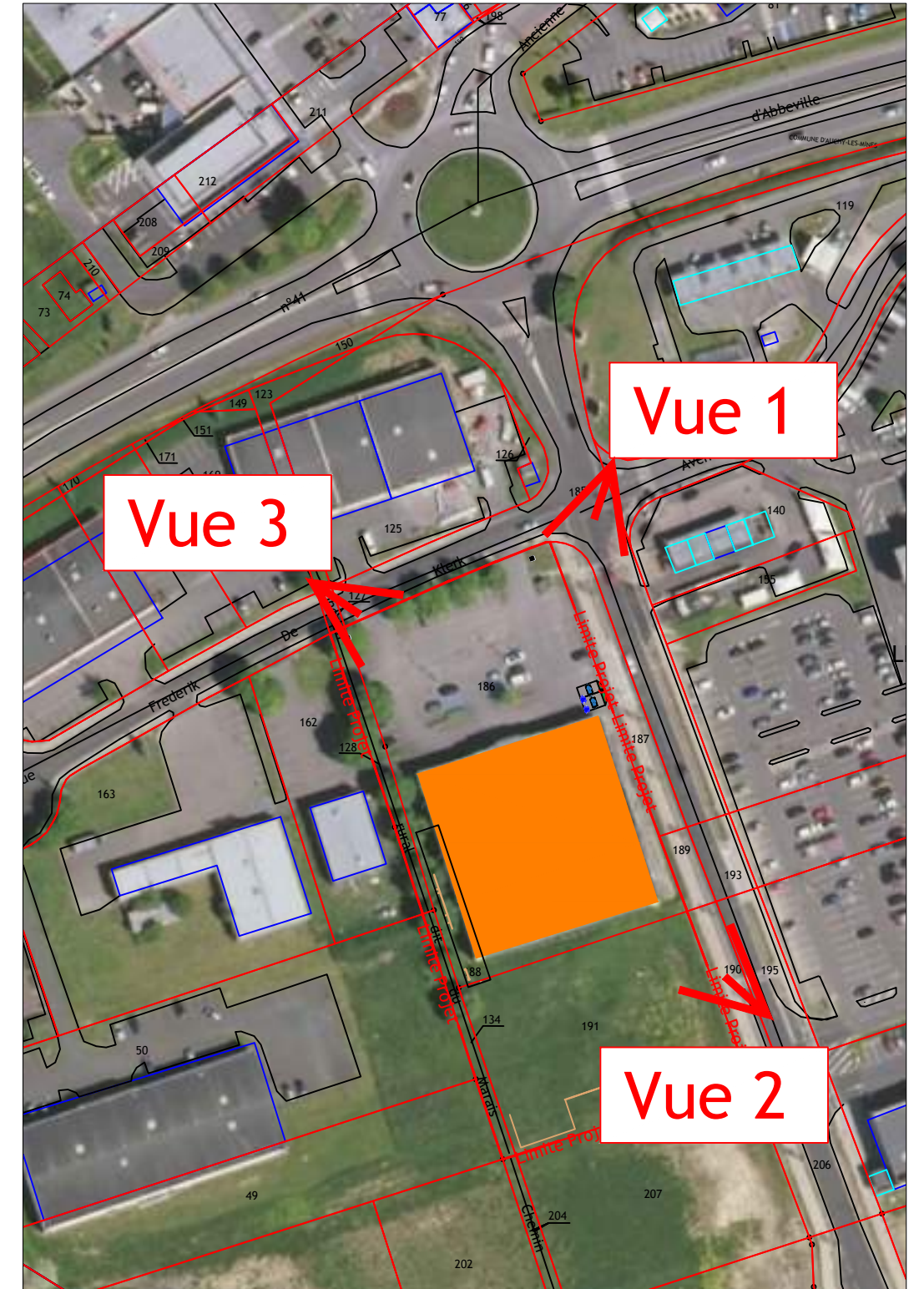
Vue 1



Vue 2



Vue 3



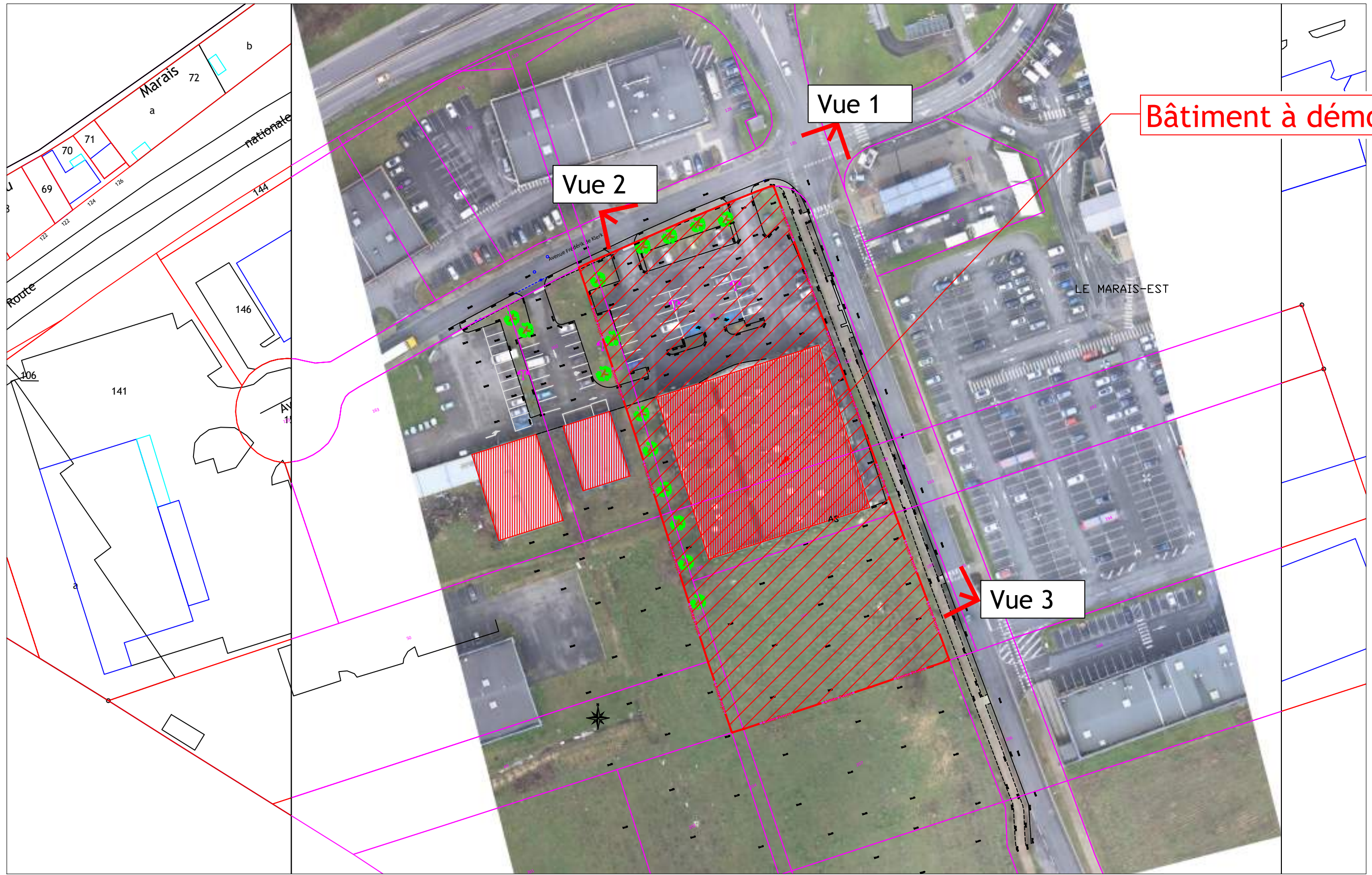
Plan de repérage des Vues



Photographies, permettant de situer le terrain dans l'environnement proche [Art. R.431-10 d) du code de l'urbanisme]

PC 7

Demandeur(s) :	S.N.C. LIDL - DR LILLERS Construction d'un supermarché LIDL AUCHY LES MINES (62138) Avenue Frédérik De Klerk	Signature(s) Demandeur(s) :	VILLESANGE MASSON ARCHITECTURE	Agence de la Madeleine 101 bis, avenue de la République 59 110 La Madeleine T. 03.28.38.16.70 – F. 03.20.55.77.22 b.villesange@vm-architecture.fr	ARCHITECTE Dossier PC Date : 16-05-2023 Echelle :
----------------	---	--------------------------------	---	---	--



Plan de MASSE des constructions à démolir ou s'il y a lieu à conserver [Art. R. 451-2 b) du code de l'urbanisme]

A 1

Demandeur(s) :

S.N.C. LIDL - DR LILLERS
Construction d'un supermarché LIDL
LIDL AUCHY LES MINES (62138)
Avenue Pablo Neruda

Signature(s)
Demandeur(s) :

**VILLESANGE
MASSON
ARCHITECTURE**

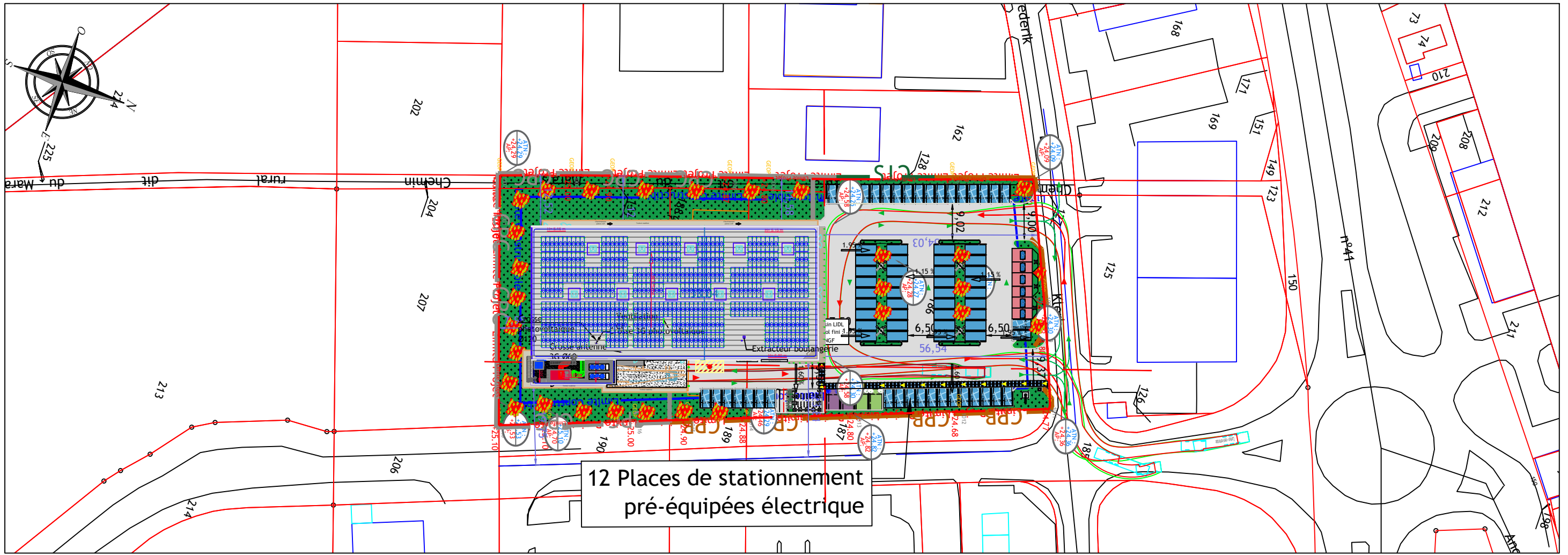
Agence de la Madeleine
101 bis, avenue de la République
59 110 La Madeleine
T. 03.28.38.16.70 – F. 03.20.55.77.22
b.villesange@vm-architecture.fr

Dossier PC

Date : 16/05/2023

Echelle : 1/1000

ARCHITECTE



12 Places de stationnement pré-équipées électrique

Légende plan Masse

- Places famille
- Places PMR
- Places voiture électrique ou hybride
- Sens de circulation des piétons
- Sens de circulation des véhicules légers
- Sens de circulation des poids lourds
- Candélabres
- Pourcentage de la pente donnée
- Altimétrie du Terrain Naturel
- Altimétrie du Projet
- Cheminement PMR avec bande de guidage
- Point Altimétrique relevé par géomètre réf. IGN 69
- Poteau de défense incendie
- Alimentation candélabres
- Alimentation Mât Enseigne + Bornes d'accueil
- Alimentation portail
- Alimentation Eau Potable
- Alimentation Télécom du bâtiment
- Alimentation Tarif Jaune EDF
- Alimentation RIA
- Réseau Eaux Pluviales
- Réseau Eaux usées
- Limites du Projet
- Limites constructibles du terrain
- Mât Enseigne
- Borne d'accueil rétro-éclairée

Tableau des surfaces du plan MASSE

Désignation	Quantité	U	Désignation	Quantité	U	Désignation	PLU	PROJET	Désignation	PLU	PROJET	
1 Nbre de places de parking	84		9 Surface totale des VRD	3583.45	m ²	1 - % d'espaces verts	30.00%	35.87	8 Clôtures			
			dont surface VRD stationnement			- % d'espaces verts des surfaces libres			9 Bassin de rétention			
			dont nbre de places PMR	2		- nbre d'arbres / places ext.	1a/4pp = 21	29	10 Couleurs imposées (RAL)			
			dont nbre de places Famille	2		en ne tenant compte que des places extérieures			11 Surface parement de façade			
			dont nbre de places véhicules électrique	6		2 Implantation des constructions:			12 Surface panneaux composites			
			Dont nbre de places pré-équipées électrique	12		- par rapport aux voies	10,00m mini / axe voirie	19.75	13 Surface autre revêtement			
			dont nbre de places sous ombrières	0		- par rapport aux limites séparatives	L=H/2 avec 5,00m mini	7.98	14 Hauteur maximale des constructions	15 m	6.80 m	
			dont nbre de places en enrobés	10		3 Places de stationnement :			15 Type de toiture			
			dont nbre de places en dalle O2D	74		- voitures			16 Hauteur, nbre et emplacement de mâts dits drapeaux		1 mâts de 6.00 m	
						- vélos		10				
2 Surface du parking couvert	aire de circulation incluse	0.00				3.10 Limitations :			17 Zone PGRI et/ou PPRI	Oui	Oui	
			Surface de vente	1421.95	m ²	- Loi ALUR	1757.55	557.76	18 Zone PLU	UEb	UEb	
3 Surface de parking non couvert	aire de circulation des PL incluse	3179.58				- Loi SRU		rg	19 Zone SCOT			
			Surface de plancher (art. R*122-2 du Code de l'Urbanisme)	2343.40	m ²	- autres			20 Volume déblais			
4 Surface de l'aire de circulation du camion (uniquement pour les projets de la région administrative de l'île de France)					4 Emprise au sol maximale CES :			21 Volume remblais			
			Surface des voiries drainantes	0.00	m ²		70%	30.12 %	Présence d'un tourne à gauche (axe principal)		OUI	NON
			Surface des voiries en enrobés, hors voiries drainantes	3179.58	m ²				En Entrée		X	
5 Surface de places de stationnement en pavés à joints drainants		970.76						2,86	En Sortie		X	
6 Surface de places de stationnement en Enrobés extérieures		159.08										
7 Surface de la rampe de quai en béton		125.00										
8 Surface totale des espaces verts		2004.55										
			Surface d'Entrepôt / réserves	512.46	m ²							



Plan de MASSE des constructions à édifier ou à modifier [Art. R. 431-9 du code de l'urbanisme]

PC 2

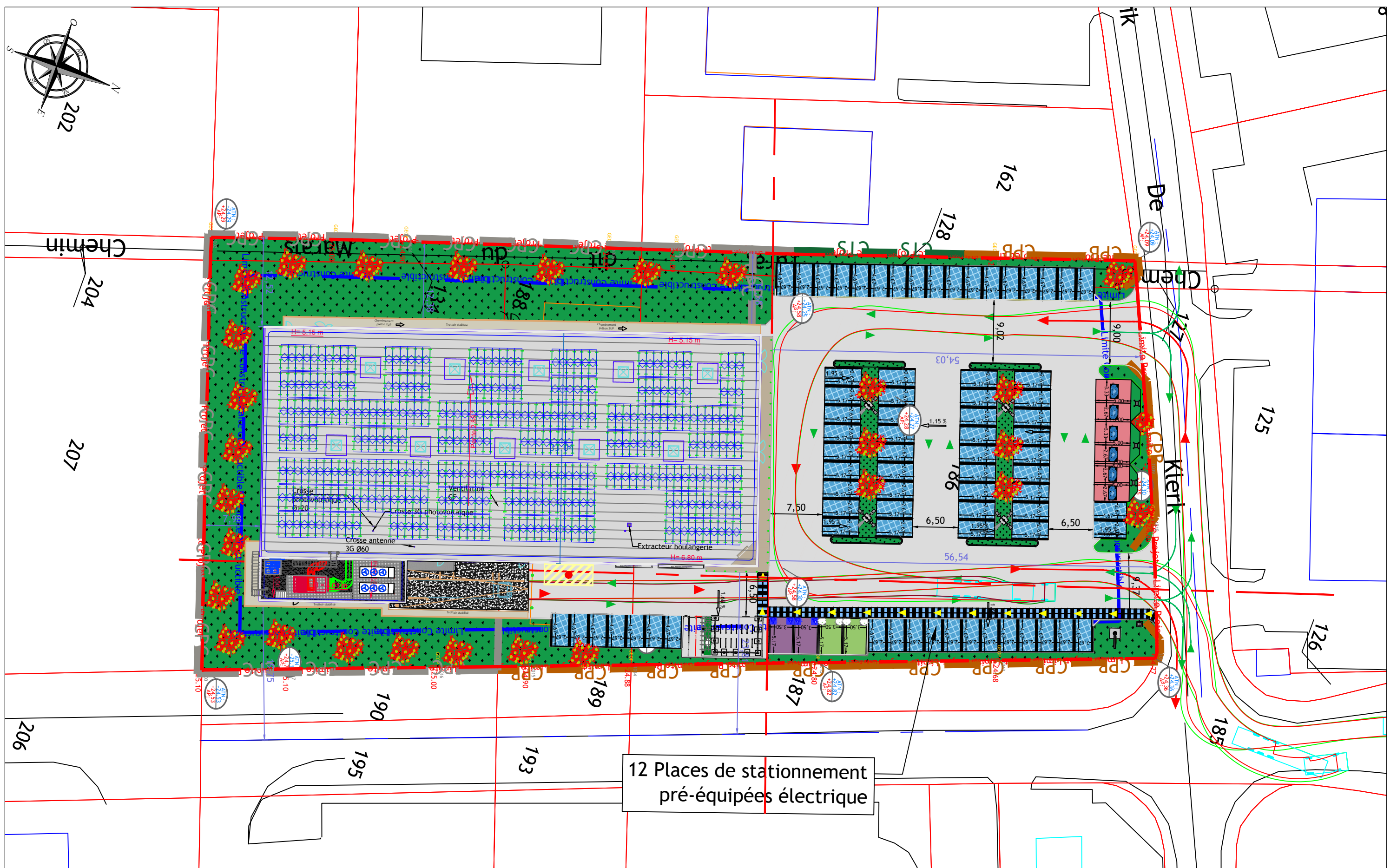
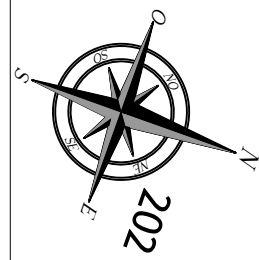
Demandeur(s) : S.N.C. LIDL - DR LILLERS
Construction d'un supermarché LIDL
LIDL AUCHY LES MINES (62138)
Avenue Pablo Neruda

Signature(s) Demandeur(s) :



Agence de la Madeleine
101 bis, avenue de la République
59 110 La Madeleine
T. 03.28.38.16.70 - F. 03.20.55.77.22
b.villesange@vm-architecture.fr

ARCHITECTE
Dossier PC
Date : 16/05/2023
Echelle : 1/1000



12 Places de stationnement pré-équipées électrique

- CTS — CTS — Clôture en treillis soudés rigide de 1,80m de hauteur
- CPB — CPB — Clôture en poteaux bois naturel de 60 cm de hauteur
- CPC — CPC — Clôture en panneaux composite de 1,80m de hauteur



Plan de MASSE des constructions à édifier ou à modifier [Art. R. 431-9 du code de l'urbanisme]

PC 2

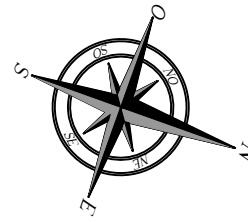
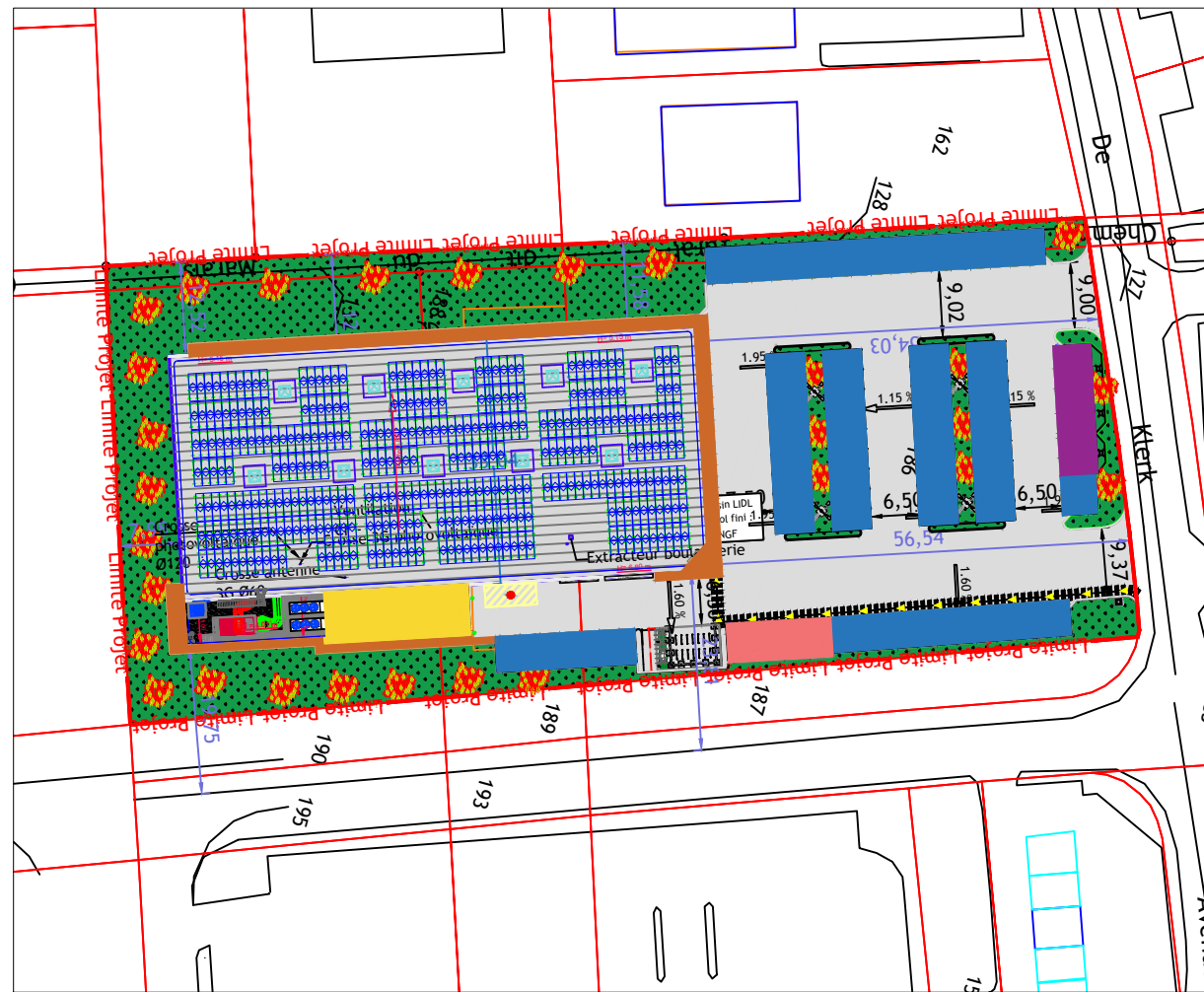
Demandeur(s) :	S.N.C. LIDL - DR LILLERS Construction d'un supermarché LIDL LIDL AUCHY LES MINES (62138) Avenue Pablo Neruda	Signature(s) Demandeur(s) :	
----------------	---	--------------------------------	--



Agence de la Madeleine
101 bis, avenue de la République
59 110 La Madeleine
T. 03.28.38.16.70 – F. 03.20.55.77.22
b.villesange@vm-architecture.fr

Dossier PC	
Date :	16/05/2023
Echelle :	1/500

ARCHITECTE



Désignation		Type de surface	Coeff de pondération	Surfaces (m ²)	Nombres de places de parking	Surface réelle (m ²)	Surface à prendre en compte (m ²)	
Surface de plancher réglementaire				2343.40				
Surface Maximale de l'aire de stationnement autorisé				1757.55				
Nombre de place de parking					84			
Surface à prendre en compte pleinement	Places imperméables en enrobés	PMR extérieur	1	18.10	2	36.19	36.19	
		PMR au RDC	1	18.20	0	0.00	0.00	
		Familles extérieur	1	18.10	2	36.19	36.19	
		Familles au RDC	1	18.20	0	0.00	0.00	
		Place de parking au RDC	1	12.69	0	0.00	0.00	
Surface à prendre en compte pour moitié	Places perméables	Places de parking en pavés à joints drainants	0.50	12.47	38	473.82	236.91	
			0.50	13.80	36	496.94	248.47	
Surface à ne pas prendre en compte	Places imperméables en enrobés	Electrique	0	13.35	4	53.40	0.00	
		Electrique élargie	0	16.65	2	33.30	0.00	
	Places perméables	Places de parking extérieur	0	12.47	0	0.00	0.00	
			0	13.80	0	0.00	0.00	
		Espace dédiés à la livraison	0	125.00		125.00	0.00	
Surface à soustraire	Espaces paysagers en pleine terre	-1	0		0.00	0.00		
Total de l'emprise au sol de l'aire de stationnement						84	1129.84	557.76

- Voies de desserte internes
- Places en enrobés
- Places perméables
- Places pour véhicules électriques ou hybride
- Espaces verts en pleine terre
- Cheminements piétons
- Espaces dédiés à la livraison

Désignation	Quantité	U	Désignation	Quantité	U	Désignation	PLU	PROJET	Désignation	PLU	PROJET
1 Nbre de places de parking	84		9 Surface totale des VRD	3583.45	m ²	1 - % d'espaces verts			8 Clôtures		
						- % d'espaces verts des surfaces libres	30.00%	35.87	9 Bassin de rétention		
						- nbre d'arbres / places ext.	1a/4pp = 21	29	10 Couleurs imposées (RAL)		
			10 Surface photovoltaïque en toiture	1261	m ²	en ne tenant compte que des places extérieures			11 Surface parement de façade		
						Implantation des constructions:			12 Surface panneaux composites		
			11 Surface des ombrières photovoltaïques	0.00	m ²	- par rapport aux voies	10,00m mini / axe voirie	19.75	13 Surface autre revêtement		
			12 Surface terrain initial	7996.00	m ²	- par rapport aux limites séparatives	L=H/2 avec 5,00m mini	7.98	14 Hauteur maximale des constructions	15 m	6.80 m
			13 Emprise au sol	2408	m ²	3 Places de stationnement :			15 Type de toiture		
			14 Surface totales des enseignes murales	7.61	m ²	- voitures		84	16 Hauteur, nbre et emplacement de mâts dits drapeaux		1 mâts de 6.00 m
			15 Surface de la façade commerciale	208.82	m ²	- vélos		10			
2 Surface du parking couvert	aire de circulation incluse	0.00	Surface de vente	1421.95	m ²	3.10 Limitations :			17 Zone PGRI et/ou PPRI	Oui	Oui
						- Loi ALUR	1757.55	557.76	18 Zone PLU	UEb	UEb
						- Loi SRU		18	19 Zone SCOT		
3 Surface de parking non couvert	aire de circulation des PL incluse	3179.58	Surface de plancher	2343.40	m ²	- autres			20 Volume déblais		
4 Surface de l'aire de circulation du camion (uniquement pour les projets de la région administrative de l'île de France)		----	(art.R*122-2 du Code de l'Urbanisme)			4 Emprise au sol maximale CES :	70%	30.12 %	21 Volume remblais		
Surface des voiries drainantes		0.00	(surface taxable)						Présence d'un tourne à gauche (axe principal)	OUI	NON
Surface des voiries en enrobés, hors voiries drainantes		3179.58				5 Toiture : pente		2,86			
5 Surface de places de stationnement en pavés à joints drainants		970.76				6 Zone constructible			En Entrée		X
6 Surface de places de stationnement en Enrobés extérieures		159.08				7 Ratio volume bâtiment réalisable			En Sortie		X
7 Surface de la rampe de quai en béton		125.00	Surface d'Entrepôt / réserves	512.46	m ²						
8 Surface totale des espaces verts		2004.55									



Plan de MASSE - LOI ALUR

Demandeur(s) :

S.N.C. LIDL - DR LILLERS
Construction d'un supermarché LIDL
LIDL AUCHY LES MINES (62138)
Avenue Pablo Neruda

Signature(s)
Demandeur(s) :

**VILLESANGE
MASSON
ARCHITECTURE**

Agence de la Madeleine
101 bis, avenue de la République
59 110 La Madeleine
T. 03.28.38.16.70 – F. 03.20.55.77.22
b.villesange@vm-architecture.fr

Dossier PC

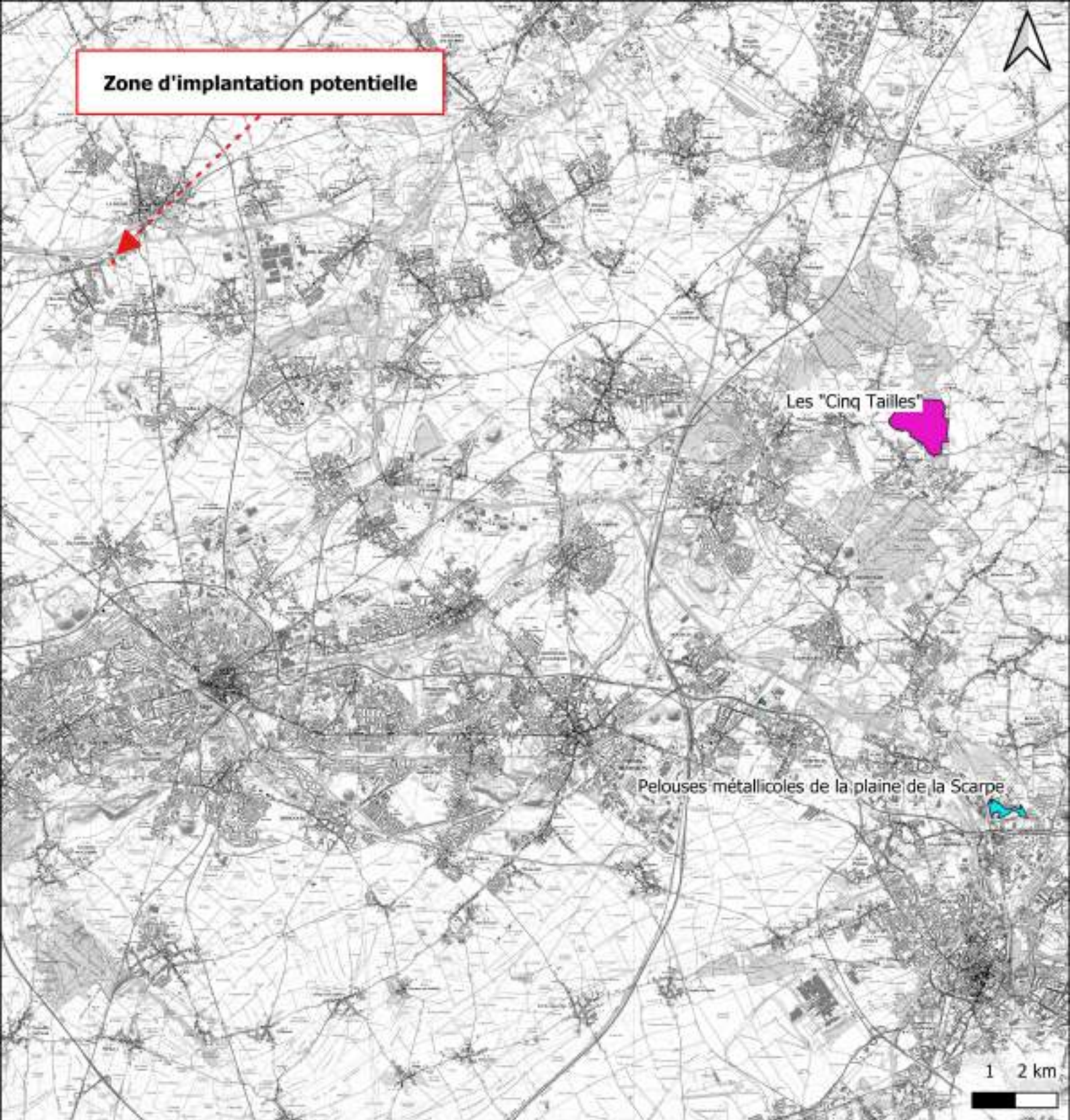
Date : 16/05/2023

Echelle : 1/200

PC 5



Zone d'implantation potentielle



Localisation des zones Natura 2000

Légende

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- ZSC**
- Pelouses métallicoles de la plaine de la Scarpe
- ZPS**
- Les "Cinq Tailles"